

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 468

Artikel: Le franc au secours des finances
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le monde des échecs et qu'à moins d'acheter la *NZZ*, ils devaient se résigner à ne connaître les résultats d'un tournoi qu'avec beaucoup de retard.

Mais Fischer est venu — et Fischer était américain et son adversaire soviétique. Aujourd'hui, le champion du monde Karpov est soviétique et son challenger apatride, ayant "choisi la liberté", réfugié en Suisse, etc!

Cela donne ceci: par exemple, la douzième partie rapportée par la *Tribune-le Matin*. On nous apprend que Karpov joue un bon onzième coup (point d'exclamation). Puis son adversaire, Kortchnoi, joue lui aussi un bon coup (le douzième). Puis au quatorzième, il poursuit par un très bon coup (deux points d'exclamation). Au 28e coup, il récidive (deux points d'exclamation). Puis le Soviétique commet une erreur au 42e coup (un point d'interrogation). Puis Kortchnoi conclut par un bon 43e coup (un point d'exclamation). Puis... la partie se termine par la nullité!

Comme quoi la passion politique n'est pas nécessairement bonne conseillère en matière d'échecs!

Depuis mon article du 7 septembre, où je parlais des petits ordinateurs qu'on propose depuis quelques temps, susceptibles de jouer aux échecs, un ami (Laurent Bonnard) m'a passé des parties jouées par les dits et parues dans la revue *Science et Vie* de juin 1978. J'écrivais que le niveau de jeu de ces computers était en dessous du médiocre. Au vu des cinq parties que j'ai sous les yeux, les trois premières opposant *Chess-Challenger* à *Compu-Chess* et les deux dernières mettant en présence chacun des deux ordinateurs au joueur français Alain Ledoux, je nuancerai mon jugement: *Compu-Chess* joue plus mal que le débutant qui fait ses premiers pas, et si vous désirez un partenaire, vous avez intérêt à enseigner les règles du jeu à votre grand-mère ou à votre petit-fils ou à n'importe quel ami de bonne volonté! Contre Ledoux, *Compu-Chess* est mat au 13e coup, sans que son adversaire ait joué de coup extraordinaire ni même inattendu. Contrairement

à ce qu'affirme le fabricant, il est incapable de résoudre un problème de mat en deux coups malgré plusieurs heures de réflexion! Bref, nous nous trouvons devant une mystification. *Chess-Challenger* est un peu meilleur. Indépendamment du fait qu'il gagne (en 8 coups!) l'une des trois parties qui l'opposent à *Compu-Chess* (les deux autres se terminant par la nul-

lité, après un assaut plus ahurissant que les parties "parties de café"), il tient tout de même 31 coups contre Ledoux — mais de nouveau, même l'amateur le plus modestement doué aurait mieux joué, et surtout aurait abandonné dès le 16e coup, la partie ne présentant plus d'intérêt.

J.C.

Le franc au secours des finances

Alors que chacun pensait que le nouveau régime financier (TVA à 7 pour cent, IDN allégé) ne serait pas soumis au vote populaire avant 1980, le climat électoral 1979 étant jugé défavorable et encore plus l'impressionnante série de récents votes populaires négatifs, voilà que, se reprenant en main, les partis gouvernementaux optent pour une procédure accélérée. Ce serait pour février déjà.

Qu'est-ce qui justifie ce retournement?

Curieusement, ce ne sont pas les problèmes budgétaires. Les milliards de déficit accumulés sur quelques années font moins peur!

Il est difficile, il est vrai, de prétendre que l'inflation va être relancée par ces déficits alors qu'elle est aujourd'hui nulle, malgré l'augmentation considérable de la masse monétaire.

Le Conseil fédéral va jouer à fond, cette fois, la carte conjoncturelle telle qu'elle résulte de la folle hausse du franc.

Sa nouvelle argumentation est à deux faces: — devant les difficultés de l'industrie d'exportation, il soulignera que la TVA allège les charges des exportateurs: ces derniers pourront en effet se faire rembourser la part de TVA qui charge les produits destinés à l'étranger, ce qui n'est pas possible, rappelons-le, avec l'actuel régime de l'ICHA.

Aux jusqu'aboutistes de la droite, le Conseil fédéral fera valoir que l'équilibre budgé-

taire n'est plus un absolu: dans les circonstances actuelles, la priorité doit être donnée à la lutte contre la récession.

La dramatisation de la hausse du franc suffira-t-elle pour que tombe l'opposition à la TVA?

Deux points sont sous-estimés par les statèges.

Si les difficultés économiques croissent de nouveau, elles provoqueront un réflexe populaire négatif. Quand ça va moins bien, pas d'impôts nouveaux!

Au coeur du problème de l'appréciation du franc, on retrouve l'extraordinaire bénéfice de notre balance des paiements, dont le revenu des placements suisses à l'étranger, dont le bénéfice des holdings; on retrouve encore l'activité des banques et leurs opérations internationales.

Les socialistes ont fait, dans la discussion sur le nouveau programme financier, des propositions pour imposer le commerce des devises et pour frapper de l'impôt anticipé les opérations fiduciaires.

Si ces propositions étaient, totalement, écartées, il sera difficile de dramatiser les problèmes du franc alors même que des initiatives permettant de lutter contre l'appréciation de notre monnaie sont déclarées inopportunes.

Sans un changement d'attitude des partis de droite — que les votes en commissions parlementaires ne laissent pas présager — le nouveau scénario, celui de la dramatisation conjoncturelle risque fort d'être à son tour inopérant.